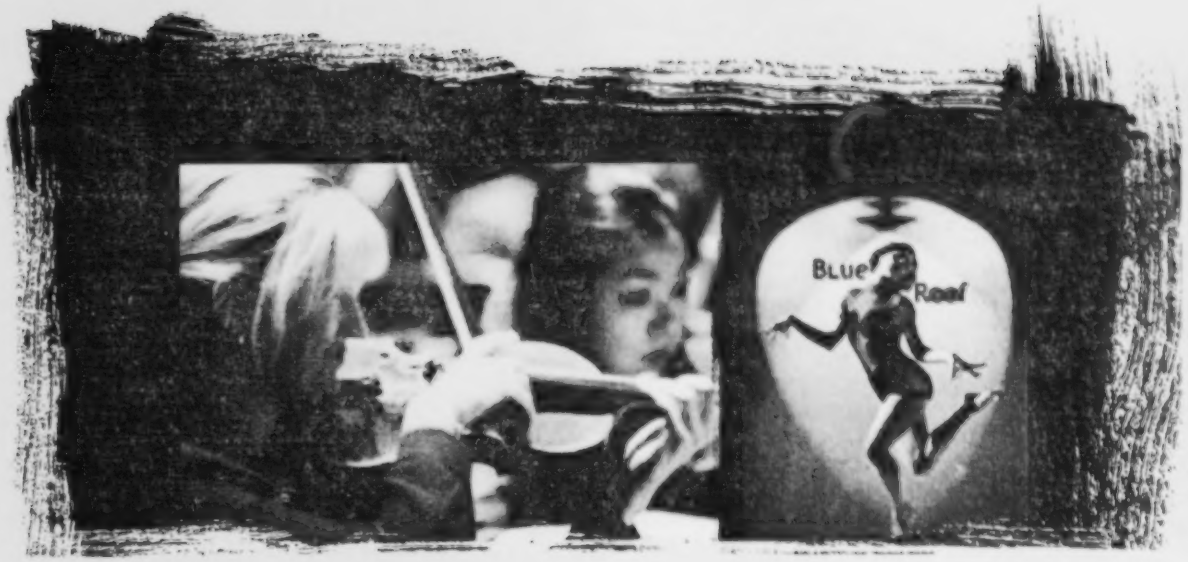

INTERCONNECTIVITÉ

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA 2003 | 2004 RAPPORT ANNUEL

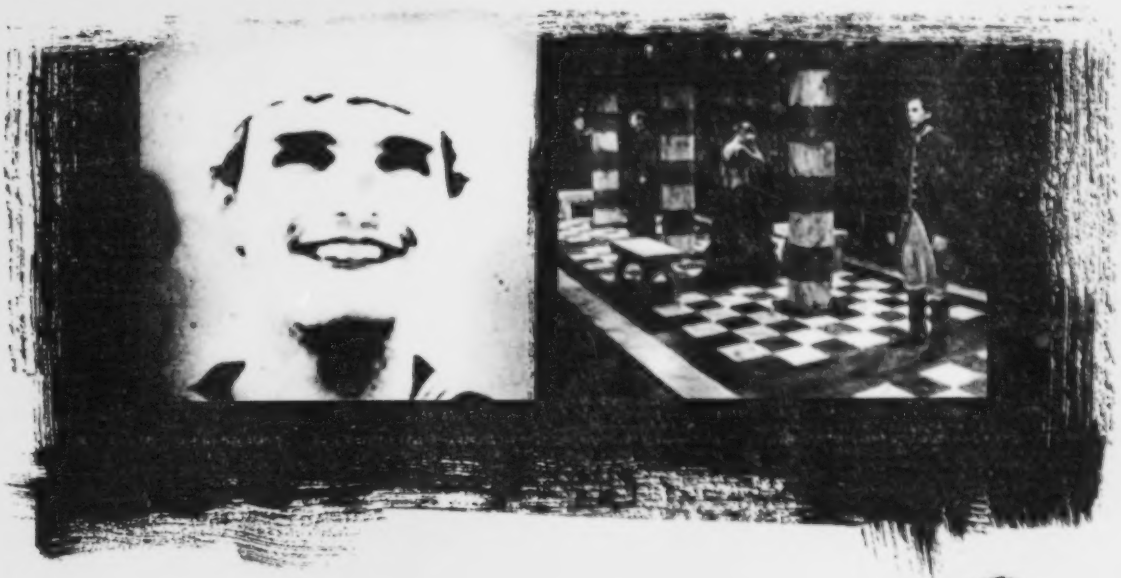

MANITOBA CONSEIL DES arts COUNCIL DU MANITOBA

INTER CONNECTIVITÉ

« CETTE SUBVENTION NOUS A PERMIS D'EFFECTUER DES TOURNÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU MANITOBA, D'ENSEIGNER L'ART DU TAIKO AUX ÉLÈVES PARTOUT DANS LA PROVINCE ET DE POURSUIVRE NOTRE CARRIÈRE DE MUSICIENS À PLEIN TEMPS. »

FUBUKI DAIKO, MUSICIENS

COUVERTURE, (DE G. À DROITE): **WINNIPEG SYMPHONY ORCHESTRA**, Photographe, Bruce Monk. **TRIP DANCE COMPANY**, Linnea Swan; *Blue Reef* Photographe, Paul Martens. **WINNIPEG FILM GROUP**, *The Amazing Adventures of Sailor Boy* par Jennifer Bisch. **LE CERCLE MOLIÈRE**, Frédérik Lesage, Daniel Gervais, Pascale Joubert & Patrick Trudel *La Grotte de Jean-Pierre Duhe*

105-01068/

LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

RÉUNIT

LES ARTISTES ET LES MANITOBAINS.

NOTRE PROVINCE COMPTANT

AUTOUR DE

1 156 217

PERSONNES*, CHAQUE

MANITOBAIN

DONNE APPROXIMATIVEMENT

7,40 $

POUR LA PROMOTION ET LE SOUTIEN DES ARTS PAR LE TRUCHEMENT DU BUDGET DE

8,6 $ MILLION

DE DOLLARS DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA.

(*MANITOBA HEALTH POPULATION REPORT, JUIN 2002.)

ARBORG • AUSTIN • BARROWS
BEAUSEJOUR • BERENS RIVER
BINSCARTH • BIRTLE • BOWSMAN
BRANDON • CARBERRY • CARMAN
CHURCHILL • CLANDEBOYE • CRANBERRY
PORTAGE • CRANE RIVER • DAUPHIN
DELORAINE • DUGALD • EBB AND FLOW
ELKHORN • ELM CREEK • ERICKSON • FALCON
BEACH • FLIN FLON • FORT ALEXANDER • GILLAM • GIMLI
GLENBORO • GRANDVIEW • GROSSE ISLE • GRETNA • HOLLOW
WATER • INGLIS • ISLAND LAKE • KILLARNEY • LA BROQUERIE
LA SALLE • LAC DU BONNET • LETELLIER • LORETTE
LUNDAR • MAFEKING • MANITOU • MATHESON ISLAND
MCCREARY • MELITA • MIAMI • MINITONAS • MINNEDOSA
MINTO • MORDEN • MORRIS • NEEPAWA • NINETTE
NORWAY HOUSE • NOTRE DAME DE LOURDES
OAKBANK • OAKVILLE • OAK LAKE • ONANOLE
PELICAN RAPIDS • PIERSON • PINAWA • PINE
FALLS • PORTAGE LA PRAIRIE • RAPID CITY
RESTON • RIVERTON • ROBLIN • ROLAND
ROSEISLE • ROSSBURN • SAINT-BONIFACE
SANDY HOOK • SELKIRK • SHOAL
LAKE • SKOWNAN • SNOW LAKE
SOURIS • SOUTH INDIAN LAKE
ST. ADOLPHE • ST. CLAUDE • ST. JOHN'S
STE ANNE • STEVENSON ISLAND
ST. NORBERT • ST-PIERRE-JOLYS
STONEWALL • SWAN RIVER • THE PAS
THOMPSON • TREHERNE • TYNDALL
VIRDEN • WANIPIGO • WASKADA
WATERHEN • WAYWAYSEECAPPO
WHITEMOUTH • WINKLER
W I N N I P E G

©CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA, 2004

CONCEPTION : **DOOWAH DESIGN INC.**

IMPRIMÉ AU CANADA SUR PAPIER RECYCLÉ PAR : **ESDALE PRINTING LTD.**

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

93, avenue Lombard, bureau 525

Winnipeg, (Manitoba)

R3B 3B1 Canada

TÉLÉPHONE : **(204) 945-2237**

TÉLÉCOPIEUR : **(204) 945-5925**

COURRIEL : **info@artscouncil.mb.ca**

SITE WEB : **www.conseildesarts.mb.ca**

Le 15 septembre 2004

Monsieur Gary Doer,
Premier ministre et président du Conseil exécutif

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Manitoba, je vous soumets, au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

La Présidente,

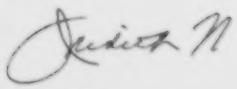

JUDITH FLYNN

MISSION

Le Conseil des arts du Manitoba est un organisme independant du gouvernement provincial qui se consacre à l'excellence artistique. Nous offrons un large programme de subventions destinées aux artistes professionnels et organisations artistiques. La mission du Conseil des arts du Manitoba est de promouvoir, de préserver et de soutenir les arts en tant qu'éléments essentiels à la qualité de vie de tous les Manitobains et Manitobaines.

VISION

Le Conseil des arts du Manitoba imagine une province à l'esprit créatif stimulé par les arts au cœur de la vie communautaire où :

- la population manitobaine apprécie une expression culturelle et artistique large;
- les arts sont vivement encouragés en tant que composante majeure de l'excellence en éducation;
- le paysage artistique est caractérisé par une participation à l'échelle de la province qui inclut les divers peuples et collectivités.

MANDAT

Conformément au protocole d'entente avec la Province, le Conseil soutient les activités artistiques professionnelles des personnes, des groupes ou des organismes faisant preuve d'une excellence artistique démontrée ou potentielle. Ceci inclut le financement des établissements de formation artistique, l'évaluation professionnelle, le perfectionnement professionnel, le programme Artistes à l'école et les tournées.

VALEURS

La vision, la mission et les buts du Conseil des arts du Manitoba seront guidés par les dix valeurs suivantes :

EXCELLENCE Faire preuve d'excellence dans les arts et dans l'administration et la prestation de nos programmes.

DIVERSITÉ Encourager une plus grande intégration aux arts et des arts.

TRANSPARENCE Faire preuve de transparence dans nos relations avec nos clients et nos publics.

LEADERSHIP Faire preuve de leadership dans nos idées et nos actions.

INNOVATION Faire preuve d'ouverture d'esprit, de créativité et d'une vision à long terme.

COMMUNICATION Fournir des renseignements d'importance à nos clients et à nos publics.

CONSULTATION Travailler en coopération et en partenariat avec nos clients et le public.

ENGAGEMENT S'engager envers nos clients et envers l'atteinte de nos objectifs.

RESPECT Respecter le caractère unique de nos clients en étant justes et équitables.

INTÉGRITÉ Faire preuve d'honnêteté dans nos rapports avec nos clients et nos publics.

TABLE DES MATIÈRES

3 LETTRE AU PREMIER MINISTRE

4 MISSION, VISION, MANDAT ET VALEURS

5 TABLE DES MATIÈRES

6 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

7 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8 BUTS

12 PARTENARIATS

13 TÉMOIGNAGES DES ARTISTES

14 RÉCIPIENDAIRE DU PRIX DE DISTINCTION EN ARTS

16 RÉCIPIENDAIRES DE SUBVENTIONS MAJEURES DESTINÉES AUX ARTS

17 FAITS SAILLANTS DU CAM

18 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL/ÉVALUATION PAR LES PAIRS

19 CONSEIL ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

20 COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

21 GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS

22 ÉTATS FINANCIERS

31 LISTE DE SUBVENTIONS

52 MENTIONS DE SOURCE

MANITOBA WRITERS' GUILD, FREEDOM TO READ MARATHON.
Carol Rose et le regretté Sheldon Oberman

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

CHAQUE ANNÉE, LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DU RAPPORT ANNUEL DÉBUTE TOUJOURS PAR LE CHOIX D'UN THÈME. POUR L'ANNÉE 2003 – 2004, EN RAISON DU NOMBRE IMPORTANT D'INITIATIVES AUXQUELLES NOUS AVONS PRIS PART, LE MOT QUI, À NOTRE AVIS, DÉCRIVAIT LE MIEUX LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA ET LES ORGANISMES, LES INDIVIDUS, LES COLLECTIVITÉS ET LES POPULATIONS QUE NOUS DESSERVONS, EST « INTERCONNECTIVITÉ ».

Bien que nous soyons des entités distinctes, chacun à notre façon, nous ne vivons pas dans l'isolement. Chacun de nous tisse des liens avec d'autres artistes, d'autres disciplines, d'autres organismes, d'autres communautés, d'autres influences et d'autres cultures. C'est le prolongement de cette interconnectivité qui rend la communauté artistique si remarquablement riche et qui apporte à nos auditoires et à nos publics, des formes d'art d'une exceptionnelle diversité.

En tout premier lieu, je désire mentionner que pendant l'année 2003 – 2004, le CAM a reçu une augmentation budgétaire de 500 000 $, la première en dix ans. Cette subvention a entraîné des répercussions importantes sur notre capacité à atteindre nos objectifs et au nom du Conseil, je désire exprimer ma plus sincère gratitude à la Province du Manitoba pour son appui constant.

Le Conseil, qui entreprend son processus d'examen des politiques pour la deuxième année, a découvert à quel point nos politiques sont interreliées et que tout petit changement apporté à un environnement, une discipline, un critère ou une ligne directrice peut amener des conséquences qui retentiront éventuellement sur toute la communauté artistique. Reconnaissant ce fait déconcertant, nous avons engagé de vastes consultations et nous examinons minutieusement l'impact de tous les changements potentiels.

En 2003 – 2004, nous avons obtenu l'aide d'une consultante externe dans notre processus d'examen des politiques. Outre les renseignements recueillis au sein de la collectivité par nos consultants de programme, nous avons rencontré notre Groupe consultatif sur les arts à deux reprises; nous avons dirigé un groupe de discussion composé des membres clés des organismes artistiques; nous avons tenu de nombreux débats auxquels ont participé les membres du Conseil et son personnel, et à la toute fin, le Conseil s'est réuni pour discuter, réviser et comparer les options des politiques. Ces démarches ont conduit à un modèle de cadre plus imposant qui définira clairement l'orientation que nous souhaitons donner à nos politiques et qui correspondra à notre mission, notre vision, nos valeurs et nos objectifs.

Le premier résultat concret engendré par le processus, et qui touche la collectivité, consiste en l'introduction d'une subvention pluriannuelle destinée aux organismes de théâtre. Étant donné que la plupart de notre clientèle de théâtre reçoit également des subventions du Conseil des arts du Canada, ce dernier sert de modèle à notre programme pilote, un autre exemple de l'interconnectivité des organismes et des investisseurs. Nous espérons répéter cette formule dans d'autres disciplines au cours des deux prochaines années.

Notre processus d'examen des politiques s'effectue de façon continue et d'autres changements seront intégrés progressivement dans la collectivité de manière à ce que la transition s'opère facilement. Nous nous sommes aussi longuement penchés sur la révision de notre mission, de notre vision et de nos valeurs. En consultant la page 4, vous remarquerez qu'elles ont été remaniées pour mieux illustrer ce que nous sommes et ce que nous avons l'intention d'accomplir. Vous constaterez également que la section qui traite des objectifs, dans le rapport de cette année, définit plus clairement les résultats, le fruit d'objectifs mieux ciblés.

Au cours de la dernière année, le CAM s'est associé à un nombre croissant de partenariats dont la description figure à la page 12. Nous avons constaté que la synergie créée par ces partenariats anime toute la collectivité, fait jaillir les idées et provoque un tourbillon d'activités positives qui, autrement, n'auraient pu être mises en valeur. Cela nous rappelle que les efforts que nous fournissons tous ne sont pas inutiles. Notre interconnectivité peut être non seulement bénéfique, mais peut être essentielle au bien-être de la communauté artistique.

Le Conseil actuel, qui entreprend la quatrième année de son mandat, a joué un rôle déterminant durant l'année qui vient de s'écouler, et deux nouveaux groupes de travail ont été créés. Le premier, un groupe de travail de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, appuie le processus de changement au sein de l'OS de Winnipeg. Cet appui s'exercera conjointement avec d'autres bailleurs de fonds et intervenants, ce qui démontre une fois de plus l'importance de l'interconnectivité et de l'enthousiasme des partenariats.

Le deuxième groupe de travail, qui se concentrera sur la défense des arts, nous aidera à préciser le rôle que nous, et les autres, pouvons jouer dans la création d'un environnement artistique sain et proactif au Manitoba. Des réactions suscitées par des expositions d'art ayant prêté à la controverse au cours de la dernière année, témoignent de la nécessité, pour le Conseil, de promouvoir davantage la valeur que joue l'art sous toutes ses formes dans la vie des Manitobains.

Notre Groupe consultatif sur les arts, dont les membres sont élus, a joué un rôle d'une valeur inestimable et nous lui avons demandé de prolonger son mandat pour une autre année avant la tenue des prochaines élections générales. Ce groupe nous permet de communiquer avec l'ensemble de la collectivité et d'être constamment informé de ses besoins et de ses préoccupations. Réciproquement, les membres du Groupe acquièrent une meilleure connaissance du CAM et sont en mesure de la transmettre aux artistes et aux gens qu'ils côtoient tous les jours. Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le Groupe consultatif sur les arts, à la page 21.

Le rapport renferme, ici et là, ainsi qu'à la page 13, plusieurs témoignages des artistes. Leurs commentaires expriment ce que leur relation avec le CAM a représenté pour eux et dévoilent les moyens que plusieurs ont pris pour établir de nouveaux liens clés au cours de leur carrière, grâce aux subventions et au soutien qu'ils ont reçus.

Je ne peux conclure ce rapport sans souligner le dévouement que tous les membres du Conseil ont manifesté à l'égard du CAM et de la communauté artistique. Je désire aussi remercier les membres sortants, Keith Berens et Roger Neil, pour le temps qu'ils ont accordé au Conseil. Par surcroît, le personnel du CAM, qui constitue pour la plupart votre lien principal avec le Conseil, a connu une année extrêmement riche en accomplissements, comme en fait preuve la section qui traite des objectifs.

Nous sommes vraiment tous « interconnectés » et le succès de l'un, d'une certaine façon, est notre succès à tous. En 2004 – 2005, la 40e année d'anniversaire du CAM, je me réjouis d'avance à l'idée que nous célébrerons le foisonnement de nos réussites personnelles et collectives.

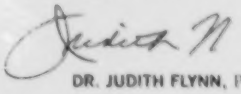

DR. JUDITH FLYNN, PRÉSIDENTE

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

AU COURS DE L'ANNÉE 2003 – 2004, PEUT-ÊTRE ENCORE PLUS QUE TOUTES LES AUTRES ANNÉES ANTÉRIEURES, LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA S'EST EFFORCÉ D'ÉLARGIR LES LIENS QU'IL CULTIVE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS QUE NOUS DESSERVONS ET D'AUGMENTER LE NOMBRE DE NOS PARTENARIATS STRATÉGIQUES.

Plusieurs facteurs expliquent cette démarche. Comme la plupart des organismes, notre mandat est large et nos ressources sont limitées. Par surcroît, l'univers des arts change énormément. Plus d'organismes et des types différents d'organismes et d'individus travaillent dans des secteurs d'expérimentation et de développement qui étaient inconnus il y a dix ans. Ce phénomène entraîne une pression accrue et un niveau d'attentes plus élevé au sein d'une communauté artistique de plus en plus diversifiée.

L'injection de fonds additionnels de 500 000 $, en 2003 – 2004, s'est révélée précieuse pour nous. Ces fonds ont servi à augmenter, pour la plus grande partie, les subventions annuelles et les subventions de fonctionnement et nous ont permis de résoudre une multitude de problèmes de taille.

Il est primordial de s'investir dans des partenariats et d'encourager nos clients, les particuliers et les organismes, à former des associations de sorte que tous puissent atteindre leurs objectifs par des méthodes davantage rentables, productives et novatrices.

Chaque prise de décision entraîne une réaction en chaîne, comme nous l'avons constaté dans notre processus d'examen des politiques, de même que chaque nouveau partenariat créé. L'alliance de deux ou plusieurs groupes qui partagent les mêmes idées peut offrir des exemples positifs dont les autres peuvent s'inspirer, ouvrir des voies inattendues et propulser les groupes vers des nouveaux sommets plus passionnants.

Le processus d'examen des politiques qui, au départ, consistait à analyser les politiques par rapport aux organismes artistiques, établit maintenant les similitudes entre tous les éléments ressortis au cours de cette étape, puis réunit ces données en vue d'une analyse de financement pour les particuliers. Les deux processus, présentement en cours, s'effectuent simultanément et nous estimons que les changements qui devront s'opérer nécessiteront un plan de mise en œuvre de trois à cinq ans.

Pour se rapprocher plus efficacement des collectivités qui rencontrent des obstacles au financement, le CAM a examiné les anciens programmes, Accès et Liaisons communautaires, et les a regroupés en un programme de portée plus générale. En outre, le Programme des artistes dans la communauté permettra aux collectivités qui s'auto-définissent de former de nouvelles associations avec les artistes et de provoquer des changements par l'entremise des arts. En réponse aux commentaires recueillis auprès de la collectivité, nous avons également jumelé les subventions destinées aux projets à court terme en arts du spectacle en une seule subvention, plus appropriée, pour les projets de voyage et le perfectionnement professionnel en arts du spectacle.

Une deuxième date limite a été ajoutée au calendrier des subventions destinées aux arts autochtones afin de satisfaire à un intérêt accru et à la croissance de ces programmes, et comme l'explique de façon plus détaillée le rapport de la présidente, un programme pilote pour l'attribution d'une subvention pluriannuelle destinée aux organismes de théâtre est présentement en cours.

Nous établissons des rapports avec nos clients en adoptant des approches de plus en plus recherchés, notamment par le biais de consultations et de groupes de discussion, par l'entremise de nos consultants de programme, par l'échange de renseignements plus opportun et grâce à notre site Web de pointe. De plus en plus d'artistes et d'organismes utilisent le lien en ligne pour communiquer avec nous et la population pour nous faire part d'annonces et de nouvelles concernant la communauté artistique ou pour nous rappeler les événements que devons inscrire à notre calendrier et qui s'adressent au grand public.

Nous avons également demandé à nos publics clés de nous fournir davantage de rétroaction. Les formulaires utilisés pour les témoignages des artistes, conçus pour recueillir des informations tangibles sur les réussites des artistes, et qui serviront aux projets de défense des arts, se sont révélés fort utiles. À la lecture des commentaires, nous ne pouvons qu'être fiers des réalisations que les artistes que nous avons appuyés ont accomplies.

D'autre part, à la fin de l'année, nous avons émis un sondage exhaustif sur nos services dans le but de déterminer la qualité de nos rapports avec la collectivité et les aspects qui gagneraient à être améliorés afin de rendre nos efforts actuels plus productifs.

Les partenariats que nous avons formés, et dont vous pourrez prendre connaissance à la page 12, ont contribué à nous rendre plus fort et davantage en mesure d'atteindre nos objectifs. Dans l'avenir, nous prévoyons développer plus de partenariats stratégiques.

En 2003 – 2004, nous n'avons procédé à aucun changement au sein de notre personnel à l'exception d'un poste de coordinatrice de communications occupé par Darla Kraigsley. Un partenariat financier avec la Manitoba Foundation for the Arts a permis la création de cet emploi. Désireux d'accueillir d'autres partenariats de nature similaire, ou encore des étudiants d'été, des étudiants stagiaires, des personnes en formation et des mentors, nous avons agrandi notre local de bureaux de 800 pieds carrés.

Je vous invite à lire la section qui traite de nos objectifs. S'il est vrai que nous avons savouré d'importantes réussites, notamment l'élaboration de politiques, l'incursion dans la communauté ethnoculturelle, les améliorations de nos programmes, pour n'en nommer que quelques-unes, il est aussi vrai que certains secteurs n'ont pas connu une avancée aussi rapide que celle que nous aurions souhaitée. Cela ne réduit en rien l'importance de ces objectifs; au contraire, nous avons davantage conscience de leur complexité et des composantes de base qui doivent d'abord être mises en place.

Le personnel du CAM, en association avec le Conseil, n'a ménagé aucun effort pour établir des liens avec la communauté artistique et nos différents publics, afin de mieux comprendre leurs préoccupations, de favoriser le changement et les partenariats, et de répondre plus efficacement à un grand nombre de besoins.

Le Conseil et son personnel s'engagent à réaliser les objectifs de notre organisme, mais ils se consacrent de façon plus significative à notre partenariat avec la communauté artistique en poursuivant notre mission qui vise à promouvoir, préserver et soutenir les arts en tant qu'éléments essentiels à la qualité de vie de tous les Manitobains et Manitobaines.

DOUGLAS RISKE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

ENCOURAGER L'EXCELLENCE **ARTISTIQUE**

ENCOURAGER L'EXCELLENCE ARTISTIQUE EN FOURNISSANT UN SOUTIEN EFFICACE À LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE DU MANITOBA.

2005/2006

A) Le Conseil des arts du Manitoba a terminé la révision complète de toutes les politiques annuelles et de fonctionnement qui touchent la communauté, tant pour la conception que la mise en œuvre de tous les changements, dont: un processus d'évaluation globale et pondérée, une structure de financement équitable, des résultats et des normes mesurables, des liens à l'éducation artistique et les initiatives liées au projet pilote Liaisons communautaires, des projets de stabilisation, des accords de financement pluriannuels et le rôle de l'artiste.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le CAM a travaillé conjointement avec une consultante en matière de politiques afin de compléter la révision de toutes les politiques de fonctionnement. Des recommandations et des options ont été élaborées en collaboration avec le personnel du CAM, le groupe de travail sur les subventions aux organismes, les groupes de discussion de la communauté artistique et le Groupe consultatif sur les arts. Un projet de politique a été soumis pour examination par la direction du CAM et le groupe de travail. Un programme pilote visant l'attribution d'une subvention pluriannuelle destinée aux organismes de théâtre a été mis en œuvre et la date limite de son exécution a été fixée au 15 avril 2004.

Le Conseil a mis sur pied un groupe de travail de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, qui appuiera le processus de changement au sein de l'OS de Winnipeg.

Le Conseil continue de collaborer avec le Arts Stabilization Manitoba en déléguant un de ses membres au conseil d'administration.

Le Conseil travaille à l'élaboration d'un projet de politique destinée aux organismes artistiques majeurs, qui s'acquittera des besoins spécifiques et des exigences de coordination en matière de financement des organismes artistiques majeurs de la province.

B) Le Conseil des arts du Manitoba a créé des politiques afin d'assurer un appui aux artistes professionnels du Manitoba, et ce, à toutes les étapes de leur carrière, y compris : le remaniement de la subvention majeure destinée aux arts, une aide accrue aux particuliers pour améliorer l'accès aux régions rurales et du nord du Manitoba; de nouveaux programmes liés à l'octroi de subventions aux artistes, qu'ils soient en début de carrière ou établis, et élaborés après consultation auprès de la communauté.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le Prix de distinction en arts du Conseil des arts du Manitoba, un prix d'excellence pour l'ensemble de l'œuvre, a été annoncé et présenté pour la deuxième fois et les Subventions majeures destinées aux arts multidisciplinaires ont été remises.

C) Le Conseil des arts du Manitoba a mis en place une évaluation continue des répercussions, à court et à long terme, de l'appui accordé à l'artiste et à la communauté.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le groupe de travail pour les subventions aux artistes individuels a entrepris la révision des politiques du Conseil liées aux artistes individuels.

D) Le Conseil des arts du Manitoba a complété une évaluation du processus d'évaluation par les pairs et procède à la mise en application des recommandations après consultations auprès de la communauté.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Un examen du processus d'évaluation par les pairs a été planifié de nouveau afin de faire partie de l'examen des subventions individuelles, et débutera à compter du mois d'avril 2004.

E) Le Conseil des arts du Manitoba a établi des politiques pour assurer une prestation satisfaisante et rigoureuse de tous les programmes offerts par le Conseil, à l'aide du maximum d'argent attribué à la création et à la production artistique.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Deux fois par année, le Conseil des arts du Manitoba rencontre le Groupe consultatif sur les arts afin d'établir l'efficacité et les répercussions des programmes sur la communauté.

Le CAM continue d'améliorer son processus d'attribution des subventions et des prix, et une liste des subventions est maintenant disponible sur le site Web, dans les dix jours suivant l'avis d'attribution aux récipiendaires.

Les subventions attribuées pour les déplacements à court terme et les subventions destinées au perfectionnement professionnel dans les arts du spectacle ont été fusionnées en une seule subvention pour les projets de voyage et le perfectionnement professionnel, une subvention davantage adaptée aux besoins de la collectivité.

« DANS LES ANNÉES 1990, J'AI FOURNI UNE SÉRIE DE PHOTOS EN NOIR ET BLANC, QUI EXPLORAIENT DES QUESTIONS ENTOURANT L'IDENTITÉ ET LA MÉMOIRE. PRESQUE LA TOTALITÉ DU TRAVAIL A ÉTÉ EFFECTUÉE AVEC L'AIDE DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA. L'ŒUVRE QUI EN A RÉSULTÉ A ÉTÉ PRÉSENTÉE DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE INTERNATIONALE DE NEUF VILLES... JE SUIS PLEINEMENT CONSCIENTE DE LA CHANCE QUE J'AI DE VIVRE DANS UNE PROVINCE QUI HONORE SES ARTISTES DE CETTE FAÇON ET JE SUIS RECONNAISSANTE POUR CHAQUE CENT QUE J'AI REÇU. »

DIANA THORNEYCROFT, ARTISTE VISUELLE

PROMOUVOIR LES **ARTS**

AGIR À TITRE DE DIRIGEANT COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES EN VUE DE PROMOUVOIR LES ARTS DANS L'INTÉRÊT DES MANITOBAINS ET MANITOBAINES.

2005/2006

A) Augmentation du niveau de sensibilisation et amélioration du profil des artistes professionnels et des organismes artistiques dans les communautés partout au Manitoba.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Les consultants de programme du Conseil des arts du Manitoba de toutes les disciplines et le personnel clé ont visité des clients dans les communautés, sur tout le territoire de la province. La rencontre annuelle du Conseil des arts du Manitoba, qui se tient chaque année dans une communauté différente, a eu lieu à Pinawa et une réception communautaire avait été organisée pour cette occasion.

En novembre, un plan de défense des arts a été approuvé par le Conseil, et en janvier, un groupe de travail pour la défense des arts a été créé pour examiner l'orientation de ce plan.

Le CAM travaille à l'élaboration d'un partenariat avec la Manitoba Foundation for the Arts et la Art Gallery of Southwestern Manitoba pour obtenir que la collection de la Banque des oeuvres d'art trouve refuge à Brandon. D'autre part, le Conseil étudie une proposition visant à numériser la collection de la Banque des oeuvres d'art et à la rendre disponible en ligne afin de promouvoir les artistes manitobains.

Le CAM a entrepris une collecte rétrospective sur 5 ans des réactions des récipiendaires ayant reçu des subventions organisationnelles et individuelles afin de recueillir des déclarations sur les répercussions entraînées par l'octroi d'une subvention. Ces renseignements seront utilisés pour le matériel publicitaire et d'information.

B) Augmentation d'un soutien actif aux activités reliées aux arts, partout au Manitoba, et expansion du tourisme culturel.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le calendrier d'événements du site Web, lancé pour promouvoir les activités artistiques partout au Manitoba, présente en moyenne entre 35 et 40 événements par mois. Des débats ont eu lieu sur la possibilité de relier le calendrier à d'autres organismes artistiques et touristiques dominants.

Le Conseil des arts du Manitoba se penche sur son rôle qui vise à développer l'appui aux arts par le biais de partenariats avec les ministères provinciaux de l'Industrie, du Commerce et des Mines, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, des Affaires autochtones et du Nord ainsi que de Patrimoine canadien.

C) Augmentation de la couverture médiatique sur les arts à travers la province.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

En 2003 – 2004, la couverture médiatique a triplé par rapport à l'année précédente.

D) Le site Web du Conseil des arts du Manitoba est le lien principal entre les artistes, les communautés du Manitoba et le CAM.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le site Web du CAM comporte sans cesse de nouveaux volets, dont la liste de récipiendaires de subventions, une section complète de ressources et de nouvelles de la communauté artistique, une section élargie des liens ainsi que des rapports, des calendriers, et les procès-verbaux des réunions du Groupe consultatif téléchargeables. Environ 6 000 internautes par mois visitent notre site Web.

MANITOBA THEATRE FOR YOUNG PEOPLE, Chorine Scott et Chernsa Richards, *The Power of Harriet T!* PHOTOGRAPHE: Hubert Pantel

ASSOCIATION OF MANITOBA BOOK PUBLISHERS: Manitoba Book Week 2003 PHOTOGRAPHE: Karen Green

APPUYER LA DIVERSITÉ **CULTURELLE**

ASSUMER UN RÔLE PRÉPONDÉRANT DANS LE SOUTIEN À L'EXPRESSION ARTISTIQUE ET AUX EXPÉRIENCES DANS LE DOMAINE DES ARTS QUI SOIENT REPRÉSENTATIVES DE LA DIVERSITÉ ETHNIQUE ET CULTURELLE DU MANITOBA.

2005/2006

A) Les programmes mis en œuvre par le Conseil représentent la diversité démographique, culturelle, intellectuelle, sociale et spirituelle de la province.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le Conseil des arts du Manitoba élabore un processus pour compiler des statistiques concernant l'utilisation des programmes par différents groupes démographiques afin de les incorporer au processus de recommandations et d'analyse des programmes et des politiques.

Le CAM a présenté une importante étude des organismes à but non lucratif relativement aux stages d'artistes résidents, actuels et éventuels, du Programme des artistes dans la communauté.

Le CAM a créé le Programme des artistes dans la communauté et a examiné et fusionné les anciens programmes de subventions, Accès et liaisons communautaires, afin de mieux desservir les différentes communautés du Manitoba et de mieux répondre à leurs besoins.

Une expansion du Programme Contact et spectacles en tournée est en place et jouit d'une hausse de participation des artistes et des communautés de l'ensemble de la province.

Des changements ont été appliqués au sein du Programme des artistes à l'école dans le but de favoriser la participation des écoles et des communautés autochtones et du Nord.

B) Les artistes et les organismes artistiques autochtones ont accès aux programmes offerts par le Conseil des arts du Manitoba, lesquels sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques de l'artiste et de la communauté.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Une deuxième date limite, fixée au mois de novembre, a été établie pour les programmes de subventions destinées aux arts autochtones. Des ateliers pour expliquer comment faire une demande de subvention ont eu lieu dans cinq communautés du Manitoba.

Un symposium provincial sur la danse, tenu en collaboration avec Patrimoine canadien, le ministère des Affaires autochtones et du Nord, le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, le Conseil des arts de Winnipeg et le Conseil des arts du Canada, a soulevé l'intérêt de danseurs autochtones, débutants et établis, en les conviant à quatre jours d'ateliers, de cours prodigués par des maîtres, et de spectacles présentés à Winnipeg.

Un projet de comité consultatif autochtone du CAM sera élaboré pour compléter le Comité consultatif provincial sur la culture autochtone. En janvier, le CAM a pris part à la première table ronde du Ministre sur la culture autochtone, une rencontre qui visait à réunir les artistes autochtones établis et débutants de tous les coins de la province et à leur donner l'occasion de partager leurs opinions et leurs commentaires.

Un examen de la programmation des arts autochtones du CAM, à ce jour, est présentement en cours et les recommandations qui en découleront seront présentées au Conseil lors de sa rencontre annuelle de 2004.

C) Le Conseil des arts du Manitoba offre des programmes complémentaires conçus pour répondre aux besoins de la communauté artistique professionnelle multiculturelle.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le groupe de travail francophone a mis sur pied un comité d'intervenants qui sera chargé d'aider à la préparation d'une demande de propositions dans le cadre d'un processus de consultation communautaire francophone qui se tiendra en septembre et en octobre 2004.

Le rapport final d'une consultation communautaire qui a eu lieu en avril 2003, en partenariat avec Patrimoine canadien, auprès des artistes et des organismes artistiques ethniques, a été formulé et communiqué aux partenaires et aux personnes présentes. Une consultation de suivi est prévue à l'automne 2004.

D) Le Conseil des arts du Manitoba offre un programme continu conçu pour répondre aux besoins des artistes professionnels et des organismes artistiques des communautés rurales et du Nord.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le CAM a créé le Programme des artistes dans la communauté et a examiné et fusionné les anciens programmes de subventions, Accès et liaisons communautaires, afin de mieux desservir les différentes communautés du Manitoba et de mieux répondre à leurs besoins.

Les consultants de programme Liaisons communautaires et Arts autochtones ont fait partie de comités qui se sont penchés sur les besoins des communautés rurales et du Nord.

E) Le Conseil des arts du Manitoba a mis en place un système de repérage des demandes dans le but d'accroître et d'améliorer l'accès pour les différentes communautés du Manitoba.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Des recherches sont en cours afin de déterminer une façon de demander, recevoir et rechercher des renseignements tout en se conformant aux exigences de confidentialité relatives aux renseignements personnels.

« JE SUIS UN CANADIEN NATURALISÉ ET SELON MOI, LE FAIT D'ÊTRE EN CONTACT AVEC UN MILIEU QUI REGROUPE DE NOUVELLES PERSONNES PRÉSENTANT UNE ÉDUCATION ET UNE CULTURE DIFFÉRENTES PERMET À QUICONQUE DE S'ÉPANOUIR TANT SUR LE PLAN PROFESSIONNEL QUE PERSONNEL. »

IVAN ELEZOVIC, MUSICIEN

PRAIRIE THEATRE EXCHANGE, Ari Cohen & Harry Nelken, *Ladies Shoes* PHOTOGRAPHE: Bruce

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION **ARTISTIQUE**

MULTIPLIER LES OCCASIONS D'ENRICHISSEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CE QUI FAVORISERA LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DANS LES ARTS.

2005/2006

A) Le soutien financier et le leadership offerts par le Conseil des arts du Manitoba permettent d'acquérir une formation continue en matière d'éducation artistique, en veillant à ce que des expériences artistiques soient présentées partout en province, régulièrement et en temps opportun.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le CAM a appuyé la réalisation d'une vidéo sur la défense des arts, Learning for Life: Why the arts matter, scénarisée et produite par la Alliance for Arts Education in Manitoba.

Le CAM intervient auprès de la Arts and Cultural Industries Association of Manitoba Inc. et du Cultural Management Program de l'Université de Winnipeg.

B) Tous les étudiants des écoles du Manitoba sont assurés de recevoir une bonne éducation dans les arts et par les arts.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le CAM s'est associé à la Fondation McConnell, au ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse ainsi qu'au ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour introduire le programme national d'éducation artistique, GénieArts, au Manitoba, la première province canadienne à instaurer le projet GénieArts sur tout son territoire.

Les changements qui ont découlé de l'examen du Programme des artistes à l'école ont été intégrés aux politiques et aux lignes directrices du programme. Des consultants de programme ont assisté à des stages du Programme des artistes à l'école afin de fournir des commentaires et une évaluation globale des projets.

Le CAM prépare une étude globale sur tous les programmes en matière d'éducation artistique offerts, par différents groupes, dans la province.

Les séances de lecture à l'école et les programmes de lecture par des auteurs manitobains du CAM seront instaurés partout dans la province par l'entremise du Manitoba Writers' Guild, dans le cadre d'un programme pilote réparti sur trois ans. Cette initiative permettra de mieux desservir les communautés manitobaines et de réduire les coûts et les efforts répétés inutilement.

C) Les politiques de fonctionnement organisationnel du Conseil des arts du Manitoba font valoir les initiatives et les programmes en matière d'éducation artistique globale comme étant des critères essentiels à l'évaluation des organismes artistiques.

MESURES PRISES JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 2004

Le groupe de travail du Conseil pour les subventions aux organismes ajoute les critères liés à l'éducation artistique, aux politiques et directives révisées.

SCHOOL OF CONTEMPORARY DANCERS (PROFESSIONAL PROGRAM),
Tiffany Church, Darby Milbrath, Laura Pethrick et Lee Walder,
States of Becoming PHOTOGRAPHE: Hugh Conacher

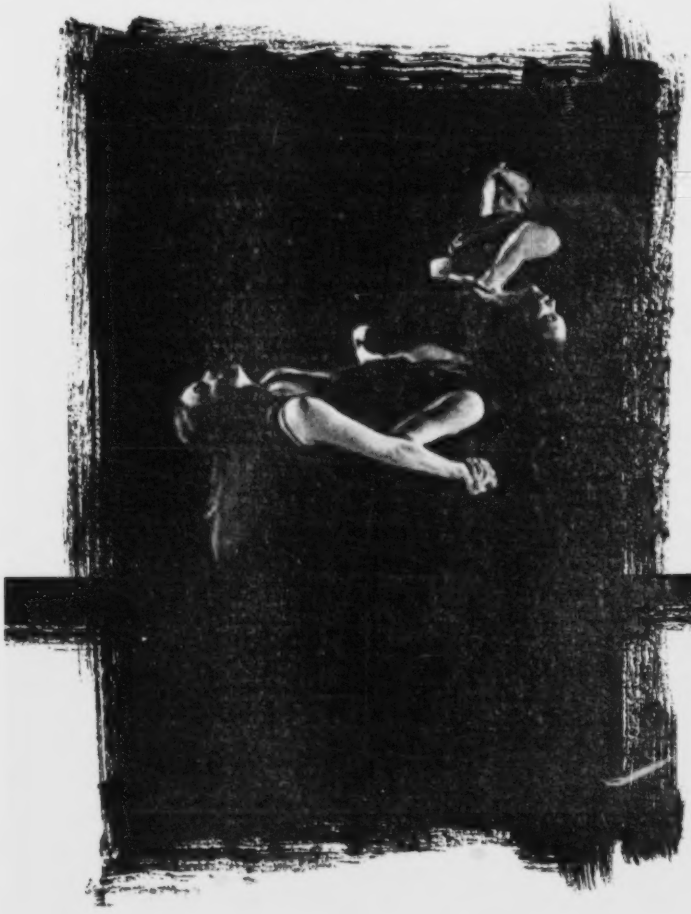

WINNIPEG'S CONTEMPORARY DANCERS,
Jennifer Essex & Gabriela Rehak-Dovgoselets, *In Silence* PHOTOGRAPHE: Hugh Conacher

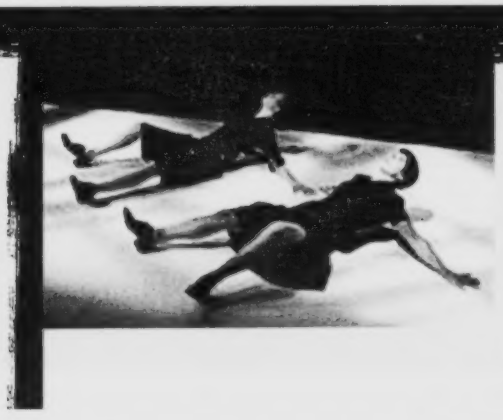

PARTENARIATS

AU FIL DES ANS, LA NOTION DE PARTENARIAT A PRIS UN NOUVEAU SENS POUR INCLURE DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES, DES ALLIANCES DE DEUX OU PLUSIEURS GROUPES OU ORGANISMES INDÉPENDANTS QUI VISENT TOUS L'ATTEINTE DU MÊME OBJECTIF.

Certains deviennent permanents ou participent à des projets continus. D'autres ne sont formés uniquement que pour la réalisation d'un objectif spécifique et ponctuel. Mais tous s'entendent pour dire que le regroupement des énergies engendre la détermination.

Bien que le CAM a toujours fait partie de partenariats de toutes sortes, nos recherches de partenariats n'ont jamais été aussi actives et notre reconnaissance à leur égard pour l'aide financière qu'ils accordent aux récipiendaires n'a jamais été aussi profonde. Voici quelques exemples des partenariats avec lesquels nous participons et qui nous aident à atteindre nos objectifs :

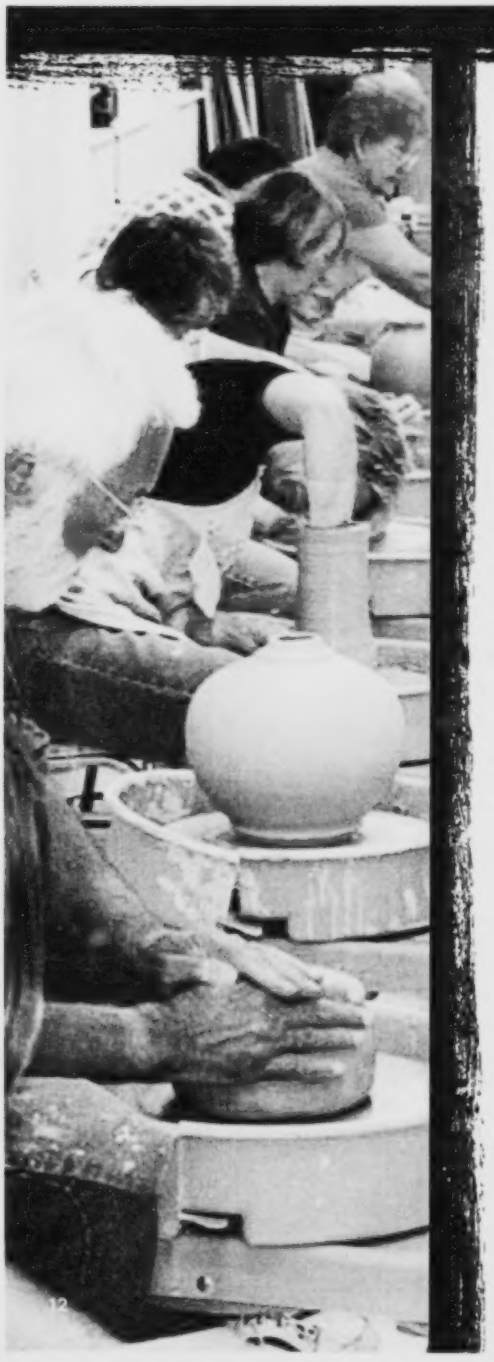

BUT : Promouvoir l'éducation artistique

PARTENAIRE : la Alliance for Arts Education in Winnipeg

Fonds octroyés à l'Alliance pour la production d'une vidéo sur la défense des arts. Distribuée dans toutes les écoles du Manitoba, cette vidéo vise à promouvoir l'importance de l'éducation artistique.

BUT : Appuyer la diversité culturelle

PARTENAIRES : Patrimoine canadien, le ministère des Affaires autochtones et du Nord, le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, le Conseil des arts de Winnipeg et le Conseil des arts du Canada.

Fonds octroyés et appui organisationnel fourni pour la tenue, à Winnipeg, d'un symposium provincial sur la danse autochtone offrant quatre jours d'ateliers, de cours prodigués par des maîtres, et de spectacles, destinés à des danseurs débutants et établis.

BUT : Appuyer la diversité culturelle

PARTENAIRE : Patrimoine canadien

Un processus de consultation communautaire (et une deuxième journée de suivi) a été effectué auprès des artistes et des organismes artistiques ethnoculturels afin de communiquer de l'information, des ressources et des stratégies permettant de répondre aux besoins d'une clientèle culturellement variée.

BUT : Promouvoir les arts

PARTENAIRE : la Manitoba Foundation for the Arts

Établissement d'une entente de partage financier pour permettre l'embauche d'une coordinatrice de communications à temps complet, pour lequel les coûts sont partagés par les deux organismes.

BUT : Encourager l'excellence artistique

PARTENAIRES : une consultante externe, les groupes de discussion de la communauté artistique, le Groupe consultatif sur les arts, les consultants de programme, la direction et les membres du CAM, et les récipiendaires de subventions organisationnelles attribuées par le CAM.

Évaluation et discussion sur des choix de politiques éventuelles ayant trait au financement octroyé à des organismes. Préparation d'un projet de cadre de travail en vue d'une présentation et de discussions.

BUT : Promouvoir l'éducation artistique

PARTENAIRES : la Fondation McConnell, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme.

Collaboration et association des ressources financières et administratives pour la création de GénieArts qui complètera le Programme des artistes à l'école du CAM.

BUT : Promouvoir les arts

PARTENAIRE : Tourisme Manitoba

Collaboration en vue d'élaborer des stratégies et des ressources touristiques culturelles visant à faire profiter les touristes qui visitent Winnipeg et le Manitoba de tous les attraits culturels qui sont à leur portée.

BUT : Promouvoir les arts

PARTENAIRES : la Winnipeg Foundation, Centraide, la ville de Saskatoon, la Saskatchewan Arts Board et le Conseil des arts de Winnipeg.

Mise en oeuvre d'une séance de formation sur la représentation culturelle visant l'apprentissage du processus de création des inventaires de ressources culturelles – artistes, organismes artistiques, aménagements culturels et festivals à caractère culturel – qui serviront d'outils au développement des communautés et qui permettront d'identifier les besoins et les lacunes au niveau des ressources.

BUT : Promouvoir les arts

PARTENAIRES : la Manitoba Foundation for the Arts et la Art Gallery of Southwestern Manitoba.

Le CAM travaille à l'élaboration d'un partenariat avec la Manitoba Foundation for the Arts et la Art Gallery of Southwestern Manitoba de sorte que la collection de la Banque des oeuvres d'art soit abritée à Brandon et étudie une proposition visant à numériser la collection de la Banque des oeuvres d'art et à la rendre disponible en ligne afin de promouvoir les artistes manitobains.

ART GALLERY OF SOUTHWESTERN MANITOBA, Throwing III

TÉMOIGNAGES DES ARTISTES

« GRÂCE À LA SUBVENTION DU CAM, J'AI EU LA POSSIBILITÉ DE FAIRE DES RECHERCHES, D'ÉLABORER, DE ME CENTRER, DE PROMOUVOIR, DE PRODUIRE, DE CONTINUER, DE RÉUSSIR. » **PAUL BUTLER,** ARTISTE VISUEL

« Le Programme communautaire des artistes à l'école a offert aux élèves l'accès à des programmes de type artistique, auxquels ils n'auraient probablement jamais eu droit en raison des restrictions financières... Ce programme a donné naissance à des clubs, notamment le club des tambours, qui se rencontre encore régulièrement, et le très dynamique club pow wow qui doit son existence au premier artiste qui est venu travailler dans l'école. »
MARGARET DUMAS, COORDINATRICE, ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CRIE

« Grâce à la subvention que j'ai reçue du CAM, j'ai eu la chance d'étudier auprès de Paul Merkels, un musicien et un artiste fantastique. Cette bourse m'a également permis de consacrer plus de temps à la pratique de mon instrument puisque je n'étais pas obligé de prendre ce temps pour travailler à temps partiel. »
RYAN AUBREY, MUSICIEN

« À titre de créatrice du groupe Shakespeare in the Ruins, je suis fière de dire que cette compagnie est née d'un rêve caressé par une bande de jeunes fervents dans la vingtaine, et est devenue un pilier important du plateau de théâtre de Winnipeg, en grande partie grâce à l'appui du CAM. ...Grâce au CAM, mes collègues de théâtre et moi pouvons créer nos propres oeuvres, des oeuvres qui sortent du cadre de la communauté théâtrale établie. L'ensemble de la collectivité se voit donc offrir une approche théâtrale plus dynamique et plus variée qui profite tant aux artistes qu'aux auditoires. »
DEBBIE PATTERSON, DRAMATURGE

« Une subvention destinée aux arts autochtones pour stage avec mentor, formation et perfectionnement a été utilisée pour notre programme d'artisanat et d'arts autochtones pour adultes et adolescents. Les classes du lundi soir ont connu un succès soutenu et ont permis aux participants d'exprimer sans relâche leurs émotions face à la découverte de leur autonomie et à l'esprit communautaire que le cours a insufflé dans leur vie. La classe comprend plusieurs personnes ayant des problèmes de santé mentale et des personnes ayant une déficience physique, lesquelles ont développé des habiletés dans différentes formes d'artisanat autochtone. »
ART CITY

« La subvention que j'ai reçue du CAM m'a permis : d'élargir ma vision, d'approfondir mes recherches et mes explorations, de tisser un réseau de relations avec des artistes canadiens, de servir la collectivité à titre de juré averti, éclairé par une perspective internationale, de promouvoir et de protéger les décisions des pairs et du CAM. »
BEV PIKE, ARTISTE VISUELLE

« Sans l'appui financier du CAM, je serais probablement ou bien a) une auteure dont les œuvres ne sont pas publiées ou bien b) hospitalisée pour épuisement. Merci! De plus, ces publications sont sans aucun doute responsables du poste de professeure que j'occupe à l'Université de Winnipeg. »
CATHERINE HUNTER, ÉCRIVAINE

« Ces subventions m'ont permis d'étudier dans mon domaine auprès de professeurs éminents, à l'Université McGill et à la Britten-Pears School d'Aldeburgh en Angleterre. ...Elles m'ont aussi permis d'effectuer des tournées d'audition avec lesquelles j'ai connu

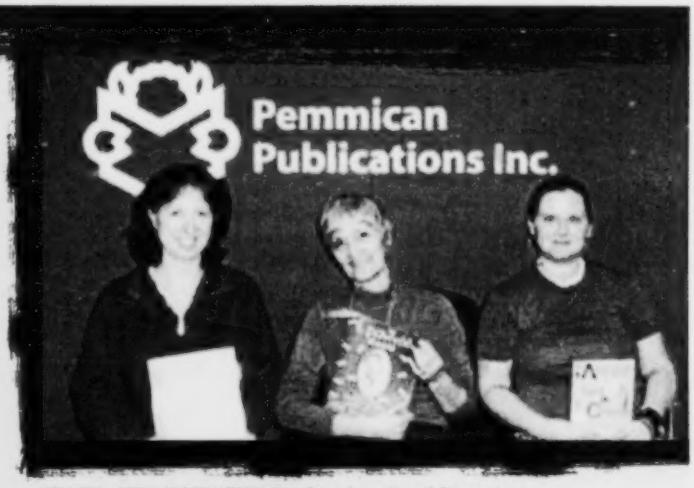

PERSONNEL, PEMMICAN PUBLICATIONS, Diane Bours, Audree Hourie & Rhiannon Lynch

beaucoup de succès en obtenant d'importants engagements auprès d'organismes, d'un bout à l'autre du Canada et des États-Unis. Sans l'aide du Conseil des arts du Manitoba, ma carrière ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. »
ROSEMARIE VAN DER HOOFT, MUSICIENNE

« Depuis que nous avons reçu la subvention, le Winnipeg Poetry Slam poursuit sa lancée et crée de nouveaux partenariats au sein de la collectivité. Le New Music Festival de l'Orchestre symphonique de Winnipeg a demandé au Winnipeg Poetry Slam de participer à l'un des concerts annuels. Cette subvention du CAM m'a permis de me rendre à Chicago, en août dernier, afin d'amener l'équipe de Winnipeg aux National Slam Olympics, une expérience éducative extraordinaire... Nous sommes très reconnaissants envers le CAM pour sa souplesse et son consentement à financer une initiative locale aussi unique en son genre. »
JANINE LEGAL, POÈTE

« La subvention que j'ai reçue du CAM m'a permis de réussir malgré les difficultés que le marché a connues au cours des deux dernières années. Plusieurs magazines doivent suspendre leurs activités et il n'est pas rare de constater une baisse au niveau des ventes. Nous (Herizons) avons été en mesure d'augmenter nos revenus propres parce que la revue que nous offrons est beaucoup plus attrayante. »
PENNI MITCHELL, ÉDITRICE

« Pendant un temps, la subvention a servi d'appui majeur à mon désir d'écrire. ...Je crois que l'avantage à long terme se manifeste par la possibilité de citer le prix comme une sorte de gage de validité. Je sais que cette impression me représente plus que tout, mais elle a sûrement quelque chose à voir avec la confiance et a conféré de la crédibilité à ce que je croyais possible. »
BOB HUME, DRAMATURGE

PRIX DE **DISTINCTION** EN **ARTS**

ROBERT KROETSCH, ÉCRIVAIN, EST LE DEUXIÈME RÉCIPIENDAIRE DU PRIX DE DISTINCTION EN ARTS DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA. CE PRIX ANNUEL DE 30 000 $ RECONNAÎT CHEZ UN ARTISTE PROFESSIONNEL DU MANITOBA UN NIVEAU SUPÉRIEUR D'EXCELLENCE ARTISTIQUE ET LES RÉUSSITES D'UNE CARRIÈRE REMARQUABLE.

Extraits des allocutions d'accueil :

JUDITH FLYNN, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

...Le Conseil a instauré ce prix, il y a deux ans, en guise de remerciement à l'endroit de nos artistes pour leur apport, et de reconnaissance pour leur valeur, leurs œuvres et leur dévouement envers leur art et notre collectivité. Les lignes directrices de ce prix précisent que le récipiendaire doit démontrer « un niveau supérieur d'excellence artistique et les réussites d'une carrière remarquable. » Et cette année, notre récipiendaire le Dr Robert Kroetsch, respecte fabuleusement ces critères! La carrière de Robert Kroetsch s'échelonne sur un demi-siècle.

...Robert Kroetsch est célèbre pour ses talents de romancier, poète, théoricien littéraire et d'érudit de calibre international dont les réalisations ont été reconnues et soulignées bien au-delà des frontières du Manitoba, voire du Canada. Auteur de vingt-quatre livres, dont neuf romans et douze recueils de poésie, il a mérité le Prix littéraire du Gouverneur général pour œuvre de fiction, le Distinguished Achievement Award de la Western Literature Association, ...ainsi qu'une bourse Killam, l'un des plus prestigieux prix de l'Académie canadienne. Il est également membre de l'imposant organisme, la Société royale du Canada, il a reçu trois doctorats honorifiques... et a remporté ou a été sélectionné pour d'innombrables autres prix et distinctions.

Il est l'un des pionniers du postmodernisme de ce pays, et Linda Hutcheon, une critique également de grande renommée, l'a surnommé M. Postmoderniste du Canada. Il a élaboré une nouvelle théorie littéraire, le poème continu – une forme qui a fortement influencé la littérature des Prairies – et ses écrits ont fait l'objet d'un grand nombre de livres, d'articles et de dissertations. En 1994, le Centre interdisciplinaire d'études canadiennes à l'Université de Strasbourg a tenu un symposium international où plus de quarante savants d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie se sont réunis pour discuter de ses œuvres. Comme le cite son biographe de l'Encyclopédie canadienne de la littérature du Canada, « depuis le Festival littéraire international Northrop Frye de 1987, à Rome, aucune réunion européenne de chercheurs ne s'était consacrée au travail d'un écrivain canadien. »

...J'ai eu le privilège de travailler aux côtés de Bob Kroetsch pendant plus de vingt ans. Il s'est montré un précieux membre du département, quelqu'un qui ne s'estimait pas trop important pour s'acquitter des tâches quotidiennes normales entourant les adhésions du département, y compris la tâche ingrate d'agir à titre de président du Comité des études supérieures. Robert est reconnu ...pour son mentorat qu'il exerce avec générosité et pour le soutien précoce d'écrivains notoires tels que Sandra Birdsell, Armin Weibe, Patrick Friesen et plusieurs autres. Mais tant d'autres ont bénéficié de ses connaissances et de sa sagesse. Jour après jour, lorsque je passais devant son bureau, je pouvais le voir, la tête penchée sur le côté, écouter attentivement un étudiant venu épancher son cœur. Ce n'est pas un hasard que tant de jeunes gens, étudiants du département pendant son mandat, aient réussi dans le domaine de la création littéraire.

Je pourrais continuer encore et encore et faire l'éloge non seulement de ses réalisations artistiques, mais aussi de l'éditeur talentueux, de l'enseignant remarquable, du formidable et généreux compagnon de travail, et ainsi de suite, mais je ne le ferai pas. Avec un immense plaisir, j'inviterai plutôt Robert à venir me rejoindre ici pour recevoir le Prix de distinction en arts du Conseil des arts du Manitoba.

KERRI IRVIN-ROSS,

DÉPUTÉE DE FORT GARRY; ASSISTANTE LÉGISLATIVE DU MINISTRE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME, L'HONORABLE ERIC ROBINSON

Je suis heureuse de vous saluer au nom du Ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba, Eric Robinson.

...Le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba est extrêmement fier d'appuyer le Conseil des arts du Manitoba et le Prix de distinction en arts qui est offert aujourd'hui.

Le Prix de distinction en arts honore remarquablement ses récipiendaires. Une bourse de 30 000 $ accompagne ce prix qui se traduit également par une reconnaissance des Manitobains à l'égard des artistes pour la contribution qu'ils apportent à notre province, au Canada et au monde entier.

Félicitations au gagnant du Prix de distinction en arts de cette année, Robert Kroetsch, écrivain et enseignant éminent, dont la carrière s'étend sur plus de 50 ans. C'est au nom de tous les Manitobains que je vous exprime notre très grande fierté et notre immense joie de vous voir décerner cet honneur.

Tous les gens ici présents savent que le Manitoba peut hors de tout doute donner naissance à des artistes professionnels de niveau international, qui contribuent à enrichir la vie de tous les citoyens et qui méritent amplement cet honneur. Merci.

« ROBERT KROETSCH EST CÉLÈBRE POUR SES TALENTS DE ROMANCIER, POÈTE, THÉORICIEN LITTÉRAIRE ET D'ÉRUDIT DE CALIBRE INTERNATIONAL DONT LES RÉALISATIONS ONT ÉTÉ RECONNUES ET SOULIGNÉES BIEN AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU MANITOBA, VOIRE DU CANADA. »

JUDITH FLYNN, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

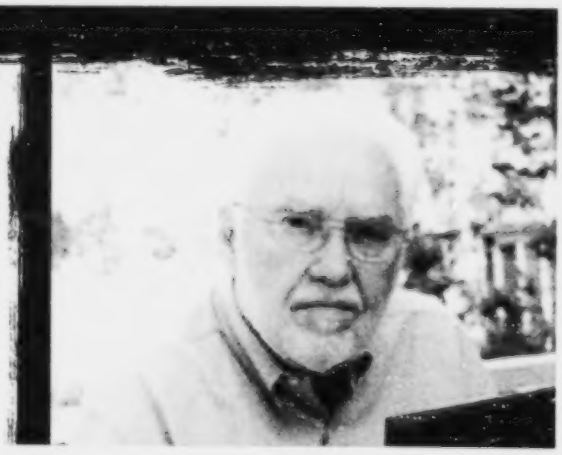

Robert Kroetsch

WHAT THE CROW SAID, Couverture

THE STUDHORSE MAN, Couverture

ROBERT KROETSCH,

RÉCIPIENDAIRE DU PRIX DE DISTINCTION EN ARTS

Les gens qui me connaissent et mes anciens étudiants se souviendront que j'adore citer l'expression, une fierté locale (« a local pride »). Cette expression vient du poète américain, William Carlos Williams. Il débute son long poème intitulé Paterson, par ces trois mots. Tout le reste découle de cette fameuse affirmation. Williams écrivait à l'époque où des gens tels que T.S. Eliot et Ezra Pound voguaient vers l'Europe avec l'ambition de devenir écrivains. Williams vivait dans une ville industrielle du New Jersey où il a choisi de s'établir pour écrire et raconter cette ville. Dès le début, il a trouvé son inspiration dans « une fierté locale » et jamais il ne s'en est lassé.

Cette expression signifie beaucoup pour moi en tant que Manitobain. Elle fait connaître la validité de nos vies et de notre place dans le modelage de notre art. Plus encore, elle affirme la richesse de nos relations entre chacun d'entre nous et notre collectivité et le vaste monde. Il s'agit d'un paradoxe fondamental: en parlant d'ici, on découvre une voix qui peut être entendue partout.

Lorsque je dis merci au Conseil des arts du Manitoba, je prends conscience de toutes les complexités que le mot, Manitoba, laisse entendre et dissimule. Même si notre ville ne porte qu'un seul nom, nous nous nourrissons de sa multitude de voix, de ses contradictions et de ses nombreuses couches qui assurent l'imprévu, les découvertes ainsi que le confort.

Je suis né en Alberta. Je suis venu pour la première fois à Winnipeg en 1951 pour rendre visite à un ami qui terminait ses études au Red River College. Deux jours avant la remise des diplômes, j'ai été pris d'une attaque d'appendicite. Mon ami a obtenu son diplôme et s'est rendu au fleuve Mackenzie où un travail l'attendait; je suis allé au Winnipeg General Hospital. À l'époque, une chirurgie nécessitait plusieurs jours d'hospitalisation. Je ne connaissais personne et pourtant, les gens que l'on nommerait à tort des étrangers, ont tellement bien pris soin de moi, que je me suis profondément senti à l'aise. Lorsque j'ai été de nouveau sur pied, j'ai accepté un emploi temporaire à Churchill. Le trajet en train de Winnipeg à la Baie d'Hudson m'a rempli de stupéfaction à la découverte de l'incroyable paysage du Manitoba. Le train s'est arrêté pour laisser passer des caribous qui migraient, pour faire monter des trappeurs qui attendaient près de la voie avec leurs balles de fourrure, pour s'approvisionner en bière.

Ma deuxième initiation aux mystères du Manitoba remonte à la période où j'enseignais dans la partie nord de l'État de New York et où mon quatrième roman allait être publié. Une imprimerie du sud du Manitoba avait refusé d'imprimer le livre parce qu'il contenait quelques mots de quatre lettres qu'on disait comprendre, mais qu'on refusait de publier. J'ai aimé cela. Cette idée d'un endroit où les mots tabous colportaient tellement de maléfices qu'ils ne pouvaient passer de la culture orale à la culture écrite, m'a plue. De nouveau, j'ai eu l'impression qu'un nouveau chez-moi m'attendait.

D'autre part, seulement quelques années plus tard, l'Université du Manitoba m'a permis – m'a invité – à travailler à titre de professeur et de chercheur en partant du principe que les tabous relèvent de la fiction même. Cet endroit, donc, est aussi un lieu où les limites sont outrepassées tout comme elles sont établies. Encore le paradoxe vital : en nous établissant dans un endroit spécifique, nous nous ouvrons.

Je suis venu pour la première fois à l'Université du Manitoba à titre d'écrivain résident et trois jeunes hommes imbus de sagacité, Dennis Cooley, David Arnason et Robert Enright, m'ont impeccablement convaincu de rester. Ils avaient créé un tourbillon dans lequel les idées et l'enseignement et l'imagination – et le plaisir – étaient, j'ignore comment, synonymes. Le Manitoba, c'est aussi cela.

...Je suis reconnaissant envers le jury qui m'a choisi parmi la myriade de talentueux peintres, musiciens, danseurs, photographes, cinéastes, animateurs culturels – et la liste est infinie – qui façonnent notre culture locale et ce faisant, contribuent énormément à la scène internationale. La portée de notre fierté locale se traduit également par nos apparitions si remarquables sur les scènes nationales et internationales, les réalisations de nos danseurs et de nos peintres et de nos cinéastes et des publications telles que Border Crossings. Le CAM contribue prodigieusement à tous ces couronnements.

...On nous dit qu'un événement comme celui-ci marque un début et aussi une fin. Chaque histoire, chaque création artistique, chaque nouvelle œuvre musicale révèle, dans son achèvement, l'espace en blanc qu'il faut remplir encore, et encore, et encore. Vous, d'efforts et de générosité, vous saluez le passé. Mais aussi, vous préparez notre avenir. Le regard vers le passé d'aujourd'hui est, si vous me permettez un autre paradoxe, un regard en avant.

Enfin, je veux remercier l'auditoire du Manitoba, que ce soit le généreux et perspicace Dawne McCance pour la lecture d'une ébauche quelconque que j'essaie de terminer avant la date limite, ou les dizaines de milliers de gens qui visitent nos musées et nos salles de concert et nos théâtres et qui, par leur présence et leur attention, communiquent leur, et notre plaisir – et une fierté locale partagée.

J'ai l'intention, avec un peu d'humilité et drôlement content, de continuer à écrire. Même que j'écrirai peut-être quelques autres mots impubliables, quoique, nom d'un chien, ils sont de plus en plus difficiles à trouver. Bonne chance à tous.

« J'ÉPROUVE UNE PROFONDE RECONNAISSANCE ENVERS JUDITH FLYNN, POUR SON IMPLICATION À TITRE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA, ET ENVERS SES MEMBRES ET SON PERSONNEL, QUI FONT EN SORTE QUE LES ARTS FASSENT PARTIE DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS À LA VIE DE TOUS LES MANITOBAINS. LEUR VISION EST RÉELLEMENT FONDÉE SUR LA VISION DU LIEU. »

ROBERT KROETSCH, ÉCRIVAIN

RÉCIPIENDAIRES DE SUBVENTIONS MAJEURES DESTINÉES AUX **ARTS**

LES SUBVENTIONS MAJEURES DESTINÉES AUX ARTS SONT ACCORDÉES À DES ARTISTES PROFESSIONNELS AYANT CRÉÉ UNE ŒUVRE D'UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE QUI MONTRE BIEN LEUR TALENT. ELLES SERVENT À COUVRIR LES FRAIS DE SUBSISTANCE, LES COÛTS DE RÉALISATION DES PROJETS ET LES FRAIS DE DÉPLACEMENT. LES ARTISTES DE TOUTES LES DISCIPLINES ARTISTIQUES PEUVENT FAIRE UNE DEMANDE POUR CES SUBVENTIONS. LES SUBVENTIONS, CHACUNE D'UN MONTANT POUVANT ATTEINDRE 25 000 $, PERMETTRONT AUX ARTISTES DE SE CONSACRER À UN PROJET D'ENVERGURE PENDANT UNE ANNÉE OU MOINS.

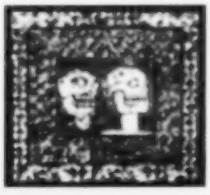

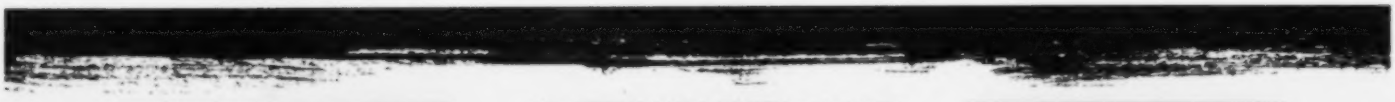

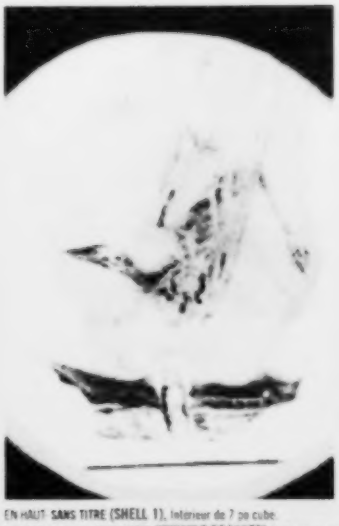

EN HAUT: **SANS TITRE (SHELL 1)**, Intérieur de 7 po cube.
HAUT DE LA PAGE: **SANS TITRE (KNUCKLE DRAGGER)** Huile sur contreplaqué, 4' x 3'.

EN HAUT: **SALSA**, HAUT DE LA PAGE: **FUEL FOR THE SUN**

EN HAUT: **GUITAR FRONT**, HAUT DE LA PAGE: **GUITAR BACK**

SHIRLEY BROWN

utilisera la Subvention majeure destinée aux arts pour compléter les artefacts d'une exposition muséale consacrée à une civilisation d'oiseaux inventée. Elle créera également des produits et aménagera des espaces de présentation pour y installer une boutique-cadeaux où seront vendues des reproductions d'artefacts. Au cours des 18 derniers mois, Mme Brown a œuvré en qualité de mentor auprès d'artistes ruraux de la relève par l'entremise du groupe d'artistes The Coterie of Malcontents. Elle a présenté de nombreuses expositions solos au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta et est membre de la communauté artistique depuis 1986.

DONALD REICHERT

utilisera la Subvention majeure destinée aux arts pour la préparation de nouvelles toiles qu'il présentera à l'ambassade du Canada à Washington, D.C. dans le cadre d'une exposition solo. Il y a 50 ans, M. Reichert a commencé ses études en arts à l'Université du Manitoba. Puis, il y a enseigné de 1964 jusqu'à sa retraite, en 1988. En 1990, il a été nommé professeur émérite. Il a siégé en qualité d'artiste résident et de juré, ainsi qu'à plusieurs comités reliés aux arts au fil des années. Il a également siégé au conseil du magazine Border Crossings depuis longtemps.

DARYL PERRY

explorera, à l'aide de la Subvention majeure destinée aux arts, les éléments asymétriques des lignes et de la construction d'une guitare classique. Daryl Perry fabrique des instruments de musique à temps plein depuis 1982. Ses guitares sont devenues l'instrument de choix d'artistes étoiles d'envergure internationale. En 2003, Johan Foster, de Belgique, a retenu ses services pour la fabrication d'une guitare classique à huit cordes. En 2000, il a fabriqué une deuxième guitare classique pour Fabio Zanon, du Brésil. Ses instruments ont été exposés au Musée canadien des civilisations.

« J'AI REÇU MA PREMIÈRE SUBVENTION ALORS QUE J'ÉTAIS RÉSIDENTE PERMANENTE. L'APPUI ET LES ÉLOGES QUE LE CAM M'A ACCORDÉS ET QUI M'ONT PERMIS DE DEVENIR ÉCRIVAINE, M'ONT ÉGALEMENT INCITÉE À M'INITIER À LA LITTÉRATURE CANADIENNE ET SURTOUT, À LA POÉSIE ET À LA FICTION DU MANITOBA CONTEMPORAIN. ...MÊME SI JE M'ATTRIBUE UNE PARTIE DU MÉRITE DE CE MERVEILLEUX PÉRIPLE AU COEUR DE L'ÉCRITURE CANADIENNE, JE PEUX DIRE, AVEC SINCÉRITÉ, QUE MA SUBVENTION DE 1993 A DONNÉ NAISSANCE À UNE NOUVELLE CONFIANCE EN MES RÉALISATIONS EN TANT QU'ÉCRIVAINE, EN TANT QUE POÈTE ET MÊME EN TANT QUE CITOYENNE. »

MEIRA COOK, ÉCRIVAINE (ancienne récipiendaire d'une Subvention majeure destinée aux arts)

FAITS SAILLANTS DU CAM

LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA A ÉTÉ ÉTABLI PAR LA LOI SUR LE CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA DE 1965 « POUR ENCOURAGER L'ÉTUDE, L'APPRÉCIATION, LA RÉALISATION ET L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DANS LE DOMAINE DES ARTS. »

- Le Conseil des arts du Manitoba est composé de 15 membres nommés par le lieutenant gouverneur en conseil.
- Le personnel du Conseil des arts du Manitoba (CAM) compte 19 personnes.
- Le CAM gère 30 programmes de subventions différents destinés aux artistes individuels et 17 programmes conçus pour les organismes artistiques.
- Le budget de fonctionnement annuel du CAM pour l'année 2003 - 2004 se chiffrait à 8 692 300 $.
- En 2003 – 2004, le CAM a accordé un montant totalisant 5,1 millions de dollars pour le financement annuel au fonctionnement de 50 organismes artistiques professionnels, grands et petits.
- 0 $ ont été attribués aux subventions individuelles en 1970.
- 0 $ ont été attribués aux subventions individuelles en 1975.
- 583 000 $ ont été attribués aux subventions individuelles en 1985.
- 1 502 000 $ ont été attribués aux subventions individuelles en 1995.
- 1 533 000 $ ont été attribués aux subventions individuelles en 2003.
- 213 000 $ ont été attribués aux subventions organisationnelles en 1970.
- 403 000 $ ont été attribués aux subventions organisationnelles en 1975.
- 2 562 000 $ ont été attribués aux subventions organisationnelles en 1985.
- 4 973 000 $ ont été attribués aux subventions organisationnelles en 1995.
- 5 473 000 $ ont été attribués aux subventions organisationnelles en 2003.
- En 2003 – 2004, 117 nouvelles demandes de subvention pour artistes individuels ont été présentées au CAM, sans compter les demandes pour des bourses d'études.
- En 2003 – 2004, 567 particuliers (91 de plus que l'année précédente) ont présenté une demande au CAM et 346 d'entre eux (32 de plus) ont reçu une subvention. Au total, 1 118 628 $ ont été attribués à des projets individuels.
- Des subventions accordées aux artistes individuels en 2003 – 2004, 84 % (10 % de moins que l'année précédente) ont été accordées à des artistes qui résident à Winnipeg et 16 % (10 % de plus), à des artistes qui vivent à l'extérieur de Winnipeg.
- En 2003 – 2004, le CAM a utilisé les services de plus de 100 jurés et évaluateurs qui représentaient 22 villes de 5 provinces.
- En 2003 – 2004, des subventions qui s'élèvent à 114 805 $ ont été accordées à 49 (9 de plus que l'année précédente) artistes autochtones, dont 14 qui résident dans des régions rurales, dans le cadre du programme de Projets de développement créatif d'arts autochtones, du programme de Subvention pour stage avec mentor, formation et perfectionnement des artistes autochtones et du programme de Subventions destinées aux projets de voyage pour artistes autochtones.
- La moyenne mensuelle de visiteurs de notre site Web était de 6 000. Chaque mois, environ 35 événements artistiques figurent sur notre calendrier d'événements; notre site offre au-delà de 100 liens d'arts; et notre page, Nouvelles – communauté artistique, contient jusqu'à 15 pages de ressources, de possibilité de formation et autres renseignements susceptibles d'intéresser la communauté artistique.
- De septembre 2003 à juin 2004, 158 stages d'artistes résidents de courte et de longue durée, réalisés dans le cadre du Programme des artistes à l'école, ont profité à 41 artistes. Quarante-neuf écoles, à Winnipeg, et 109 écoles, à l'extérieur de Winnipeg, ont été visitées dans le cadre du Programme des artistes à l'école. Au total, 23 220 étudiants ont participé au Programme des artistes à l'école.
- En 2003 – 2004, les subventions aux projets à court terme du projet Liaisons communautaires qui dépassaient 30 000 $ ont été accordées aux groupes mal desservis ou défavorisés, de la façon suivante : les personnes présentant un handicap, les groupes ethnoculturels, les groupes des régions rurales, les groupes des régions du Nord, les jeunes et le développement des artistes dans la communauté.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Le comité du Conseil des arts du Manitoba compte 15 membres nommés par le lieutenant gouverneur en conseil. Les membres ont la responsabilité d'élaborer des politiques et d'approuver l'attribution des fonds conformément au mandat du Conseil et à la confiance que lui accorde la population.

Le mandat du Conseil a été défini en 1965 par la Loi sur le Conseil des arts du Manitoba qui stipule que le Conseil « a pour objet d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art. »

Le Conseil prend lui-même ses décisions concernant l'attribution des fonds parce qu'il est un organisme sans lien de dépendance avec le gouvernement provincial. L'harmonie de la relation est maintenue par les consultations suivies avec la communauté artistique afin de répondre de manière efficace aux changements de la communauté artistique et de prendre des décisions bien éclairées.

Le directeur général du Conseil veille à son bon fonctionnement et s'assure que les politiques du Conseil sont mises en œuvre. Le personnel compte 19 personnes, y compris six consultants de programme qui gèrent le processus de subventions et agissent en tant qu'agents de liaison entre la communauté artistique et le Conseil. Les consultants remettent également des évaluations et des rapports aux divers comités du Conseil aux fins de considération. De plus, l'une des tâches essentielles des consultants est d'aider les demandeurs à comprendre le processus d'attribution des subventions.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le Conseil prend toutes les mesures nécessaires pour fonctionner de manière objective, transparente et équitable. L'un des principes fondamentaux dans l'atteinte de cet objectif est que les décisions concernant l'octroi des subventions sont prises sans lien de dépendance avec le gouvernement. Toutefois, le Conseil doit rendre compte de la façon dont il prend ses décisions. Il doit continuellement maintenir l'équilibre entre le besoin d'encourager l'expression artistique et le besoin de s'assurer que les fonds sont dépensés efficacement.

Chaque année, le Conseil reçoit plus de 800 demandes et distribue plus de 500 subventions. Pour veiller à ce que ses ressources financières limitées soient utilisées sagement et que les décisions soient prises de manière juste et objective, le Conseil préconise la méthode d'évaluation par les pairs comme pierre angulaire du processus d'octroi des subventions.

Le critère principal pour déterminer quelles demandes recevront une subvention est le mérite artistique. Plusieurs autres critères, comme la vitalité, l'originalité, la pertinence, la créativité, la nouveauté et l'expérimentation, de même que les compétences techniques et professionnelles sont également évalués pour aider les pairs à prendre une décision objective concernant la demande.

Les pairs sont définis comme des artistes qualifiés ou professionnels qui ont des compétences dans le domaine des demandeurs dont les dossiers sont en délibération.

L'ÉVALUATION EST FAITE DE TROIS MANIÈRES :

1.
Des jurys accordent des subventions à des demandeurs en fonction des dates limites et des programmes précis.

2.
Des évaluateurs étudient des demandes précises et font des recommandations au Conseil.

3.
Un groupe consultatif rencontre le Conseil pour discuter des tendances et des préoccupations propres à la discipline.

Les recommandations du jury et des évaluateurs sont présentées au Conseil aux fins de ratification.

Les membres du Conseil, le personnel, les jurys et les évaluateurs doivent tous respecter le code d'éthique et la politique de confidentialité qui font partie des objectifs du Conseil, dans le respect d'un processus d'attribution des bourses qui soit neutre et transparent.

MANITOBA THEATRE CENTRE, Doreen Brownstone & Vince Viverito,
Over The River and Through The Woods PHOTOGRAPHE, Bruce Monk

CONSEIL ET PERSONNEL ADMINISTRATIF

MEMBRES DU CONSEIL

JUDITH FLYNN
PRÉSIDENTE

CORALIE BRYANT
VICE-PRÉSIDENTE

KEITH BERENS
(Jusqu'au janvier 2004)

JAN BRANCEWICZ
Brandon

LIZ COFFMAN

ROBERT FREYNET
Ste. Anne

SUZANNE GILLIES

TERESA HUDSON
Thompson

LUCIEN LOISELLE

ROGER NEIL
Brandon (Jusqu'au mars 2004)

BRIAN PEEL

ADDIE PENNER

PAM REBELLO

IAN ROSS

DEREK SMITH

PERSONNEL ADMINISTRATIF

DOUGLAS RISKE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

DANA MOHR
DIRECTRICE DE COMMUNICATIONS

DEBRA SOLMUNDSON
DIRECTRICE, FINANCES ET ADMINISTRATION

MIRIAM BARON
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Musique, Projets de voyages, Concours et prix, et Bourses d'études)

MARIAN BUTLER
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Arts visuels)

JAZZ DE MONTIGNY
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Arts autochtones)

SUE HEMPHILL
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Programmes d'accès et liaisons communautaires)

SUSAN ISRAEL
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Danse et théâtre, et Programme de l'artistes à l'école)

JOAN THOMAS
CONSULTANTE DE PROGRAMME
(Lettres et édition, Films et Vidéos)

GEORGIE ALDRICH
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

JOAN COLNETT
ADMINISTRATRICE DES SYSTÈMES

LOUISE CORMIER
RÉCEPTIONNISTE/ADJOINTE DE COMMUNICATIONS

JOEL CRISP
ADMINISTRATEUR DES SYSTÈMES

CATHERINE ELCHUK
ADJOINTE ADMINISTRATIVE PRINCIPALE

PAT IHME
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

DARLA KRAIGSLEY
COORDINATRICE DE COMMUNICATIONS

VALERIE RENTZ
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

SHIRLEY RUHR
ADJOINTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLY WITTENS
ADMINISTRATRICE DE LA COMPTABILITÉ

LE CRITÈRE PRINCIPAL POUR DÉTERMINER QUELLES DEMANDES RECEVRONT UNE SUBVENTION EST LE MÉRITE ARTISTIQUE. PLUSIEURS AUTRES CRITÈRES, COMME LA VITALITÉ, L'ORIGINALITÉ, LA PERTINENCE, LA CRÉATIVITÉ, LA NOUVEAUTÉ ET L'EXPÉRIMENTATION, DE MÊME QUE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES SONT ÉGALEMENT ÉVALUÉS POUR AIDER LES PAIRS À PRENDRE UNE DÉCISION OBJECTIVE CONCERNANT LA DEMANDE.

COMITÉS ET **GROUPES DE TRAVAIL DU** CAM

COMITÉ DE DIRECTION
CORALIE BRYANT
LIZ COFFMAN
JUDITH FLYNN, **PRÉSIDENTE**
TERESA HUDSON
BRIAN PEEL

COMITÉ DE GESTION
JUDITH FLYNN
LUCIEN LOISELLE
BRIAN PEEL, **PRÉSIDENT**
ADDIE PENNER
DEREK SMITH

COMITÉ DES FINANCES ET DU PERSONNEL
CORALIE BRYANT, **PRÉSIDENTE**
JAN BRANCEWICZ
JUDITH FLYNN
ADDIE PENNER
DEREK SMITH

COMITÉ DE PLACEMENT
CORALIE BRYANT
TBA (nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil)
JUDITH FLYNN
DEREK SMITH, **PRÉSIDENT**

GROUPE DE TRAVAIL DE LA BANQUE DES OEUVRES D'ART
JAN BRANCEWICZ
JUDITH FLYNN
SUZANNE GILLIES
ROGER NEIL (Jusqu'au mars 2004)
BRIAN PEEL

GROUPE DE TRAVAIL FRANCOPHONE
LUCIEN LOISELLE
JUDITH FLYNN
ROBERT FREYNET
ROGER NEIL (Jusqu'au mars 2004)
DEREK SMITH

GROUPE DE TRAVAIL DES ARTISTES INDIVIDUELS
JAN BRANCEWICZ
JUDITH FLYNN
ROBERT FREYNET
SUZANNE GILLIES
TERESA HUDSON
PAM REBELLO
IAN ROSS

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE
KEITH BERENS (jusqu'au janvier 2004)
CORALIE BRYANT
LIZ COFFMAN
JUDITH FLYNN
ADDIE PENNER
PAM REBELLO

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES
CORALIE BRYANT
LIZ COFFMAN
JUDITH FLYNN
SUZANNE GILLIES
LUCIEN LOISELLE
ROGER NEIL (Jusqu'au mars 2004)
BRIAN PEEL
DEREK SMITH

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ARTISTES AUTOCHTONES
KEITH BERENS (Jusqu'au janvier 2004)
JUDITH FLYNN
SUZANNE GILLIES
TERESA HUDSON
IAN ROSS

GROUPE DE TRAVAIL DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG
JUDITH FLYNN
BRIAN PEEL
ADDIE PENNER
DEREK SMITH

GROUPE DE TRAVAIL DE LA DÉFENSE DES ARTS
JAN BRANCEWICZ
LIZ COFFMAN
JUDITH FLYNN
TERESA HUDSON

REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE LA MANITOBA FOUNDATION FOR THE ARTS
PAM REBELLO

REPRÉSENTANTS DU GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS
JAN BRANCEWICZ
JUDITH FLYNN
TERESA HUDSON
ADDIE PENNER

REPRÉSENTANT AUPRÈS DU PROGRAMME ARTS STABILIZATION MANITOBA INC.
DEREK SMITH (jusqu'au janvier 2004)
LUCIEN LOISELLE

REPRÉSENTANTE AUPRÈS DE LA ALLIANCE FOR ARTS EDUCATION IN MANITOBA
CORALIE BRYANT

ROYAL WINNIPEG BALLET, Sarah Murphy-Dyson & Johnny Wright, *Carmina Burana* PHOTOGRAPHE: David Cooper

« LA SUBVENTION QUE M'A ACCORDÉE LE CAM CRÉER DANS LA SOLITUDE, DE NE PAS TRAVAILLER UNIQUEMENT À LA CRÉATIVITÉ (CE QUI EST GAGNER DE L'ARGENT EN TANT QU'ARTISTE ET DE AVEC L'AIDE DU CAM, J'AI PU LE FAIRE ET LES

GROUPE **CONSULTATIF** SUR LES ARTS

IL EST ESSENTIEL QUE LE CONSEIL SOIT À L'ÉCOUTE DE LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE DU MANITOBA POUR QU'IL PUISSE RÉPONDRE EFFICACEMENT AUX BESOINS DES ARTISTES PROFESSIONNELS ET DES ORGANISMES ARTISTIQUES. EN 2001 LE CONSEIL A ÉTABLI UN NOUVEAU GROUPE CONSULTATIF MULTIDISCIPLINAIRE DONT LES MEMBRES SONT ÉLUS PAR LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE.

À l'automne 2003, le mandat de deux ans du Groupe consultatif sur les arts a été prolongé d'une troisième et dernière année et les élections générales sont prévues à la fin de l'année 2004. Certains membres n'ont pu renouveler leur mandat pour des motifs personnels. Afin de maintenir notre effectif complet de membres qui représentent un large échantillonnage de la communauté artistique, le Conseil a nommé 6 nouveaux membres au sein du Groupe consultatif sur les arts, pour une durée d'un an. Ces membres sont identifiés à l'aide d'un astérisque*.

LES MEMBRES DU GROUPE CONSULTATIF SE RÉUNISSENT DEUX FOIS PAR ANNÉE POUR :

- Chapeauter un forum sur des discussions ouvertes et l'échange d'idées, mettre le Conseil au fait des grands enjeux, préoccupations et occasions opportunes dans les arts;
- Favoriser les communications et chercher à susciter des partenariats;
- Assurer une rétroaction à l'endroit de la communauté quand ses membres font rapport aux intervenants de leurs propres disciplines; et
- Offrir une connaissance élargie et pertinente de la communauté des arts.

ARTISTES INDIVIDUELS REPRÉSENTANT LES DISCIPLINES OU LES RÉGIONS SUIVANTES :

STEPHANIE BALLARD
DANSE

PAT CARRABRE
Brandon

ALLAN CHAPMAN
(jusqu'au novembre 03)
ARTISTES DU NORD ET ARTISTES AUTOCHTONES

BRIAN DRADER*
THÉÂTRE

MARGARET DUMAS*
ARTISTES DU NORD ET ARTISTES AUTOCHTONES

BARB FLEMINGTON*
ARTS VISUELS

FAY JELLY
(jusqu'au novembre 03)
ARTS VISUELS

ALAN LACOVETSKY
ARTS VISUELS

STEVE LOFT*
MEMBRE À TITRE PERSONNEL

ROBYN MAHARAJ
LETTRES ET ÉDITION

MICHAEL MATTHEWS
MUSIQUE

ERIKA MCPHERSON
(jusqu'au novembre 2003)
FILMS ET VIDÉOS

JAMIE OLIVIERO
ÉDUCATION ARTISTIQUE

LORA SCHROEDER
(jusqu'au novembre 2003)
THÉÂTRE

REVA STONE*
FILMS ET VIDÉOS

ORGANISMES REPRÉSENTANT LES DISCIPLINES SUIVANTES

MOTI GHARIB SHOJANIA
MANITOBA CHAMBER ORCHESTRA
MUSIQUE

VICTOR ENNS
WINNIPEG FILM GROUP
FILMS ET VIDÉOS

RANDY JOYNT
TRIP DANCE
DANSE

VERA LEMECHA
MAWA
ARTS VISUELS

IRÈNE MAHÉ
THÉÂTRE DU GRAND CERCLE
THÉÂTRE

MICHELLE PETERS
ASSOCIATION OF MANITOBA BOOK PUBLISHERS
LETTRES ET ÉDITION

SYLVIE ROSS*
ÉDITIONS DES PLAINES
LETTRES ET ÉDITION

STEVEN SCHIPPER
MANITOBA THEATRE CENTRE
GRANDES ENTREPRISES

ANDRIS TASKANS
PRAIRIE FIRE **(jusqu'au novembre 2003)**
LETTRES ET ÉDITION

FAYE THOMSON
SCHOOL OF CONTEMPORARY DANCERS
ÉDUCATION ARTISTIQUE

Veuillez prendre note que les procès-verbaux des réunions du Groupe consultatif sur les arts figurent sur notre site Web à l'adresse : www.conseildesarts.mb.ca

MANITOBA OPERA, Jeff Mattsey & Stefan Szkafarowsky, *Don Giovanni* PHOTOGRAPHE: Robert Tinker

M'A PERMIS DE DÉVELOPPER MON RÉPERTOIRE, DE PENDANT UN CERTAIN TEMPS, ET DE ME CONCENTRER EXTRÊMEMENT IMPORTANT). ...IL EST DIFFICILE DE POUVOIR SE CONSACRER AU PROCESSUS ARTISTIQUE. RÉSULTATS ONT ÉTÉ REMARQUABLES! »

NICKY MEHTA, ARTISTE DE SPECTACLE